



# **Commune de Camps Saint- Mathurin Léobazel La Lettre Communale**

**Décembre  
2025  
n°26**

## **Le Mot du Maire**

Bonjour,

*Chères habitantes, chers habitants,*

*L'année 2025 s'achève et avec elle se concrétisent les projets que nous avons portés ensemble (pour améliorer notre quotidien).*

*Qu'il s'agisse des travaux de voirie ou de l'entretien de notre patrimoine, chaque réalisation a été pensée pour répondre à nos besoins.*

*2026 se profile désormais.*

*C'est une année charnière où nous achèverons les chantiers en cours tout en préparant les dossiers de demain (tout ceci en détail dans notre petit journal).*

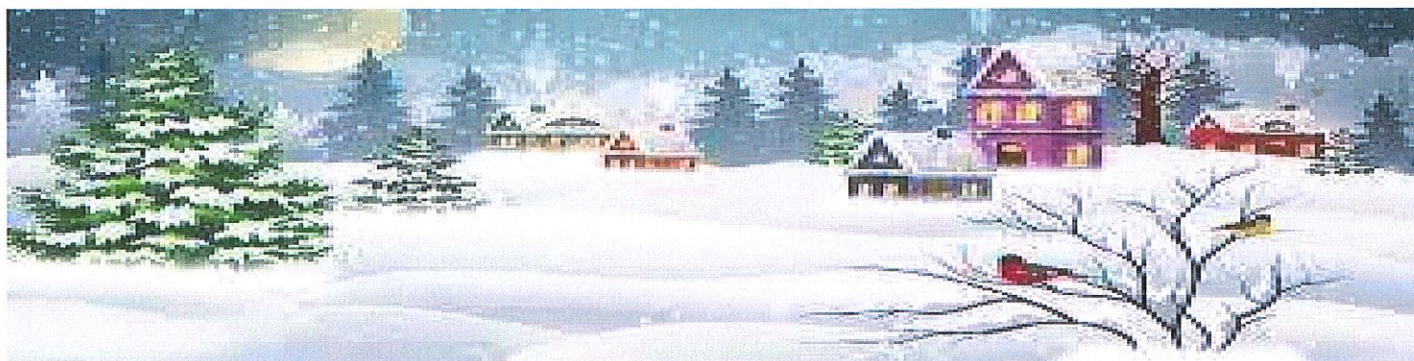
*Mon équipe reste humblement à votre service, avec l'envie de terminer ce mandat dans la continuité de nos engagements et le respect de notre budget.*

*C'est dans cet esprit de responsabilité, et parce que je souhaite poursuivre avec vous le travail engagé pour l'avenir de notre commune, que j'ai décidé de solliciter à nouveau votre confiance en me portant candidat aux élections municipales de mars 2026.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026.*

*Bonne lecture et à bientôt.*

*Le Maire, René BITARELLE*



## Les taux d'imposition des taxes directes locales 2025

Pour l'année 2025, les taux des contributions directes sont identiques à l'année précédente :

| Libellés                                                  | Taux 2024 | Bases 2025<br>prévisionnelles | Taux 2025<br>votés par le CM | Produits 2025<br>votés par le CM |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <b>Taxe foncière – propriétés bâties</b>                  | 29.83 %   | 613 500                       | 29.83 %                      | 183 007                          |
| <b>Taxe foncière – propriétés non bâties</b>              | 22.61 %   | 30 900                        | 22.61 %                      | 6 986                            |
| <b>Taxe d'habitation<br/>(Hors habitation principale)</b> | 4.73 %    | 92 400                        | 4.73%                        | 4 371                            |
| <b>TOTAL</b>                                              |           |                               |                              | <b>194 364</b>                   |

## Eau et assainissement

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement ainsi que les abonnements restent inchangés (50 € le 1<sup>er</sup> abonnement, 34 € le 2<sup>ème</sup> et 0.85 € le m3).

Enfin la compétence de l'eau et de l'assainissement reste pour l'instant sous notre responsabilité.

Des travaux de réfections à la station de pompage ont été effectués par l'entreprise Hydroelect :

- tuyauterie en inox pour un montant de 15 656.81 € TTC.

- remplacement de l'armoire électrique et de télésurveillance pour un montant de 19 638.34 € TTC.

Mais à l'avenir nous aurons des travaux à effectuer sur le réseau, notamment des analyses supplémentaires sur des points déjà identifiés, 10 au total, pour faire 4 prélèvements sur site (recherche de CVM Chlorure de Vinyle Monomère) et des travaux de rénovation du château d'eau.

## Aides communales 2025

En 2025, 4 550.00 € d'aides communales ont été attribuées à la population communale (4 800.00 € en 2024).

Elles ont été réparties comme suit :

- 2 000.00 € pour l'amélioration du cadre de vie, soit cinq dossiers.
- 2 400.00 € pour les économies d'énergie, soit six dossiers.
- 150.00 € pour branchement à la fibre.

## La saison estivale à l'étang du Moulin et au camping municipal

Comme l'été dernier et de nombreux sites touristiques en Corrèze, les locations dans notre camping sont en baisse malgré les réservations de nos habitués. Les chalets tout confort ont été loués durant soixante-cinq semaines sur l'année et les mini-chalets durant sept semaines du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Concernant la baignade, 1 431 personnes sont venues se baigner sur le mois de juillet et août pendant les jours surveillés.

Sans compter que la baignade a été fermée le 17 juillet, pour présence de cyanobactéries et a réouvert le 4 août avec des consignes d'usage de niveau 1.

## Ouverture de la pêche à l'étang du Moulin

L'ouverture de la pêche à l'étang du Moulin, pour la saison 2026, aura lieu du samedi 7 mars au dimanche 13 septembre 2026.

Les cartes communales de pêche seront en vente au bâtiment d'accueil, à l'étang. Une permanence aura lieu le jour de l'ouverture (de 9h à 12h). Nous vous rappelons que le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites.

Les tarifs restent inchangés :

- carte annuelle Adulte : 30 €/an
- carte annuelle Enfant (de 12 à 16 ans) : 5 €/an
- carte à la semaine : 15 € (7 jours consécutifs)
- carte journalière : 8 €

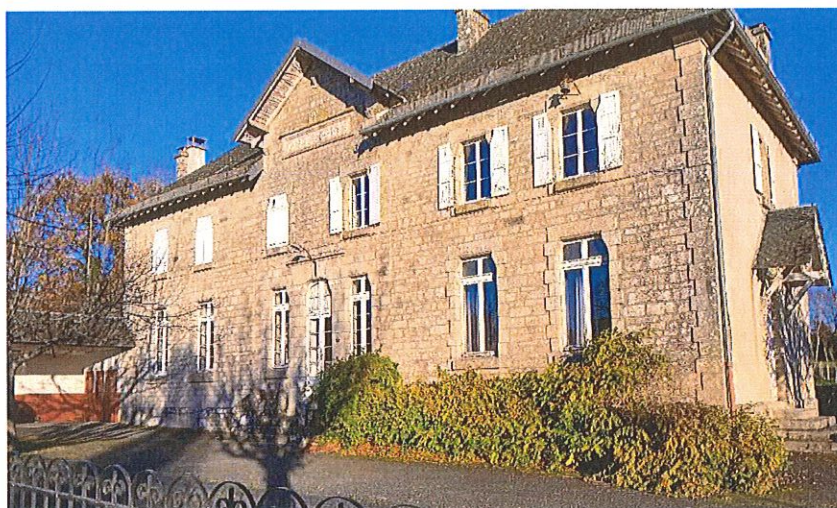
### **Projet à venir à l'ancienne école de Camps**

Projet en cours depuis l'année dernière, la rénovation de l'ancienne école avec la création de plusieurs logements destinés aux personnes âgées ou malades, avec une entente avec la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de Mercoeur est toujours d'actualité. Nous sommes dans les démarches de toutes subventions possibles pour pouvoir réaliser ce projet.

Le conseil municipal souhaite que le bâtiment reste propriété de la commune.

La gestion administrative, ainsi que les soins et autres services, pourraient être gérés par la MAS.

Une première esquisse par le bureau d'étude MAAD ARCHITECTES a été réalisée pour un montant de 5 028.00 € TTC.



### **Aire de stationnement de camping-car**

L'aire de stationnement, vidange et recharge, est en service depuis cet été. Des jetons sont disponibles à l'accueil au prix de 5 euros.

Le coût des travaux sur les deux années s'élèvent à :

- M. GONZALES Sébastien, pour la plateforme : 14 941.37 € TTC
- GARGNE-CAPELLE, achat et installation de la borne : 15 408.00 € TTC
- XAINTRIE CONSTRUCTION, dalle béton : 6 720.00 € TTC



## L'épicerie Communale

Marion et Corine vous accueillent du lundi au samedi de 9h à 12h. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez passer commande au 05.55.28.53.15 et un agent communal vous livrera.

Les commandes :

- Viande et charcuterie doivent être passées le mardi pour une livraison le jeudi
- Pains doivent être passés la veille avant midi pour une livraison le mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Les fruits et légumes sont livrés le mercredi et le samedi, si besoin, une commande spéciale peut-être effectuée ces jours-là.

**Pour information, l'épicerie sera fermée du jeudi 25 décembre au dimanche 4 janvier pour congés annuels.**



## Le recensement de la population

Cette année, le recensement de la population se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 14 février.

Mme Clémence PINON a été nommée agent recenseur de la commune et se présentera chez vous munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos identifiants pour vous recenser en ligne ou, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Vous aurez la possibilité de faire votre déclaration en ligne au Bâtiment d'accueil les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Pour les déclarations papier, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne soient comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. Ces chiffres servent à établir la contribution de l'État au budget des communes, à définir le nombre de conseillers municipaux mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements...

C'est pour cela que le recensement est important car il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### La station-service

Voici les chiffres au 15 décembre 2025, pour la vente de carburant.

| <u>Ventes 2024</u> | Gazole    | SP 95(E10) | SP98     |
|--------------------|-----------|------------|----------|
|                    | 85 816 L  | 27 005 L   | 16 054 L |
| 2025               | Gazole    | SP 95(E10) | SP98     |
|                    | 100 920 L | 28 007 L   | 16 135 L |

### Projets de travaux lancés en 2025 pour une réalisation en 2026

- Suite à l'orage rénovation de la toiture d'un logement communal route du rocher du peintre.
- Création de passage piétons dans le bourg de Camps, suite aux travaux effectués par le conseil départemental.

### Téléthon 2025

Cette année beaucoup d'activités sur l'ancien canton de Mercœur et la ville d'Argentat au profit du téléthon. (la chorale la mercadie, pièce de théâtre, vente de pâtisseries et ronde des tracteurs qui ont fait une halte sur les communes de Reygades, la chapelle St Géraud, Mercœur, Camps et Goulles).

Un téléthon exceptionnel où les bénévoles se sont donnés à fond pour un résultat incroyable. Cette année l'association solidarité Xaintrie noire a reversés 1 500 € à la ligue contre le cancer et 12 500 € à l'AFM.

Une année exceptionnelle grâce aux bénévoles et aux partenaires. (les communes, les entreprises, les commerçants, les artisans, les associations et les agriculteurs).



## **Restaurant du lac**

Depuis sa création, la salle de restaurant est restée à l'identique. Les normes de l'époque ne sont pas celles d'aujourd'hui, c'est pour cela qu'une rénovation énergétique de la salle, du bar et de la véranda devra être effectuée.

Les frais de l'architecte et des bureaux d'études s'élèvent à 18 491 €.

L'estimation des travaux est environ de 250 000 €.

Les accords de subventions s'élèvent à 211 000 € (72 000 € du conseil départemental, 139 000 € de l'état fond vert).

Un appel d'offre pour des devis va être effectué au printemps pour une réalisation de travaux à l'automne.



## **Le programme des travaux de voirie 2025**

Des travaux de voirie pour 2025 ont été effectués dans le bourg de St Mathurin.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 77 821.06 € TTC :

- Travaux réalisés par DEVAUD pour un montant de 75 720.12 € TTC,
- Maîtrise d'œuvre par Corrèze Ingénierie pour un montant de 2 100.94 € TTC.

Un empierrement et un tri-couche sur pente ont été réalisés par l'entreprise DEVAUD pour un montant de 18 651.36 € TTC chemin de Lherm.

## **Syndicat d'électrification**

Un programme de rénovation de l'éclairage public a eu lieu cette année. Pour une économie d'énergie, toutes les ampoules des lampadaires ont été changées. Le coût des travaux s'élevés à 36 994.19 € TTC, une prise en charge par la fédération départementale d'électrification de 24 046,23 €. Le montant restant a charge de la commune est de 12 947.97€.

Depuis la fin des travaux nous avons constaté une baisse significative de la consommation.

## **Travaux d'investissement 2025**

### **Eglise**

- Réfection partielle de la toiture de l'église de Camps pour un montant de 7 710.19 € TTC par Duploux entreprise.
- Réfection des zingueries de l'église et de la chapelle de Belpench pour un montant de 18 486.38 € TTC par Duploux entreprise.
- Travaux d'architecte pour la réfection de la toiture de l'église de St Mathurin pour un montant de 4 512.00 € TTC par Bureau Manciulescu Acmh et Associés.

### **Mairie**

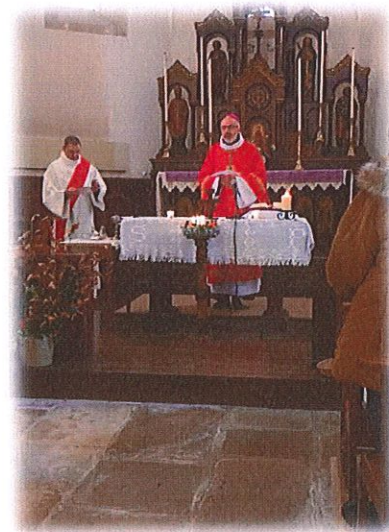
- Relieuse METALBING pour un montant de 498.14 € TTC par Buneau.
- Remplacement d'un store de la salle de réunion pour un montant de 560.58 € TTC par Broch habitat Ets.

### **Camping**

- Machine à café Délonghi pour un montant de 370.00 € TTC par Sarl Ducros.

## Site de Belpench

Le 21 novembre, Monseigneur l'évêque Eric BIDOT est venu visiter le sanctuaire de Belpench pour essayer de le faire évoluer. Ce jour-là, il c'est proposé de venir nous dire une messe à Camps le 13 décembre, le jour du repas des anciens offert par la municipalité.



## Les Nouveaux Habitants

La Commune a vu arriver de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue :

- M. LAURIER Rémy, Mme ORENT Léa à Lascanal.
- M. MOUSSET Brian route du Vidal.
- M. SIRIEIX Matthias et Mme DUBOS Lise à Négrevergne.
- Mme DOMINOT Isabelle font de Bournat.

## État Civil 2025

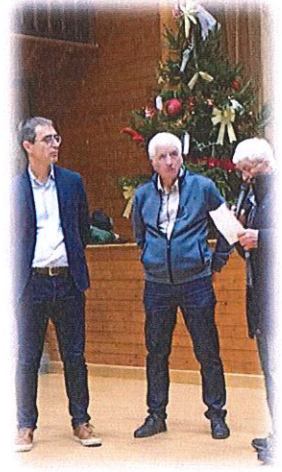
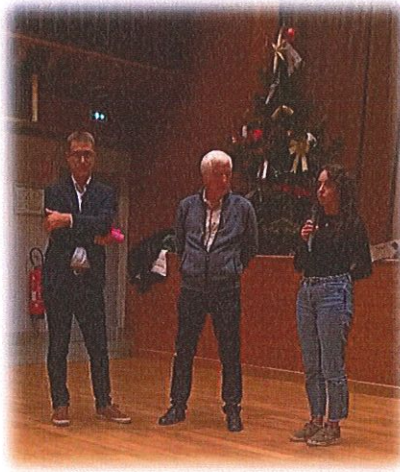
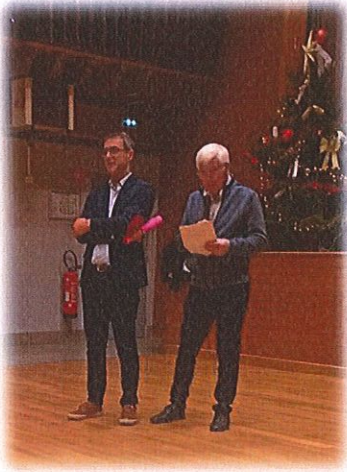
|                   | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------|------|------|------|
| <b>Naissances</b> | 0    | 0    | 1    |
| <b>Mariages</b>   | 1    | 1    | 0    |
| <b>Décès</b>      | 4    | 5    | 1    |

### Naissance :

- M. VALIN-LAJARRIGE Odin né le 04 juin 2025, fils de VALIN Thomas et de Mme LAJARRIGE Audrey, domiciliés au lotissement de la Cère.

### Ils nous ont quittés en 2025 :

- M. COUDERT Jacques au Quié.



**Les vœux du Maire**



**Cérémonie le 8 mai à St Mathurin**



**Marche du 8 mai**

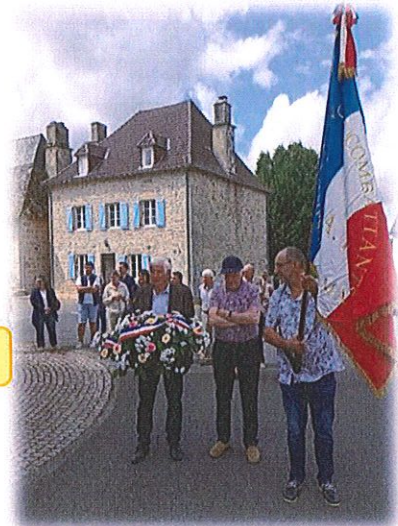


**Festival des Gorges Hurlantes**



**Feu d'artifice du 13 juillet**

**Cérémonie du 20 juillet**

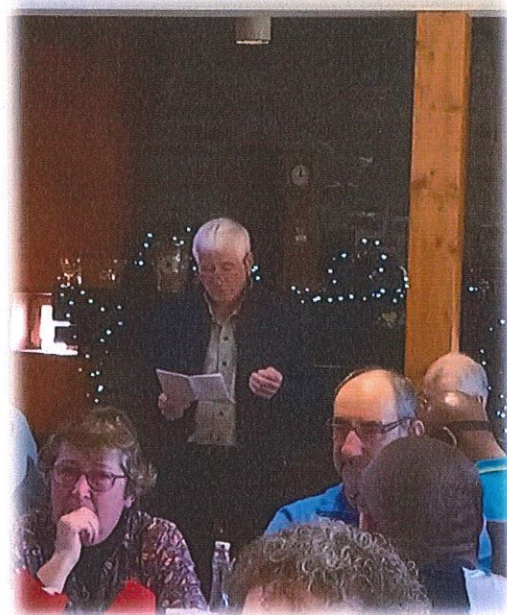




**Cérémonie du 11 novembre**



**Mom'en fête**



**Repas des aînés**

## Les évènements à venir à Camps Saint Mathurin Léobazel

*Des animations peuvent se glisser durant l'année, celles-ci vous seront communiquées ultérieurement.*

*Les animations estivales ne sont pas encore définies.*

Les aînés se retrouvent les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, à la salle de la remise, pour un après-midi convivial de jeux, échanges et bavardages contact : 06.20.19.19.58. Par l'inter-clubs « les aînés du plateau de Mercœur », auquel l'association "Les amis du Rocher du Peintre" adhère, il sera organisé deux sorties d'une journée (une en avril/mai et une en septembre) et un séjour à Menton du 9 au 16 mai 2026.

### Samedi 24 janvier :

#### **Quine des Associations**

Organisée par Les Amis du Rocher du Peintre, Le Foyer Rural et la Société Communale de Chasse.

### Vendredi 08 mai :

#### **A Saint Mathurin Léobazel :**

**Vide grenier, Messe et dépôt de gerbe** le matin, **Marche** au profit de la ligue contre le cancer l'après-midi.

Ces manifestations sont organisées par Le foyer Rural, le Conseil Municipal et L'association Solidarité Xaintrie Noire.

### Samedi 06 juin :

#### **Festival des Gorges Hurlantes**, en soirée,

Organisé par le Foyer Rural de Camps St-Mathurin

### Samedi 13 juin :

#### **Concours de Pêche et de Pétanque**, matin et après-midi à l'étang du Moulin

Organisé par la Société de chasse de Mazeyrat

### Lundi 13 Juillet :

**Soirée Feu d'Artifice**, à partir de 19 heures, Repas dansant, avec la Société de Chasse Feu d'Artifice vers 22h30 au-dessus de l'étang organisé par la Mairie

### Samedi 18 juillet :

#### **Concours de Pêche et de Pétanque**, matin et après-midi à l'étang du Moulin

Organisé par le Foyer Rural de Camps St-Mathurin

### Dimanche 19 juillet :

#### **Mom' en Fête**, en journée

Organisé par le Foyer Rural de Camps St Mathurin

Les membres de l'association du Foyer Rural de Camps voudraient vous dire que vous êtes les bienvenus pour devenir bénévole à leur côté et ainsi favoriser la culture et le partage dans votre commune ! C'est avec grand plaisir qu'ils vous accueilleront au sein de leur association. Vous pouvez les contacter par tel. au 07.50.21.53.68 ou par mail à [foyerruraldecamps@gmail.com](mailto:foyerruraldecamps@gmail.com).

*Ce programme a été établi à partir des informations données par les associations concernées. Il n'est ni exhaustif ni définitif.*

## Pour Contacter la Mairie

### Horaires du secrétariat :

Lun-Mar-Jeu-Ven : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mer : de 9h à 12h

### Adresse postale :

Mairie – 8 place de la Mairie

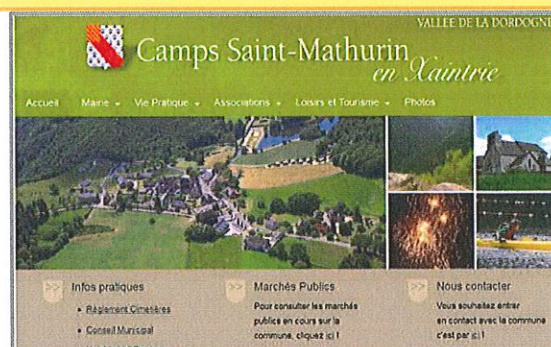
19430 Camps St-Mathurin Léobazel

Tel : 05.55.28.50.32

Mail : [mairie@camps.correze.net](mailto:mairie@camps.correze.net)

Site Internet : [www.mairie-camps.fr](http://www.mairie-camps.fr)

Retrouvez sur le site internet : les informations sur la mairie, la vie pratique, les associations, ...



**Le Maire, son Conseil Municipal et le personnel communal**

**Vous présentent leurs Meilleurs Vœux !!!**

**Et sont heureux de vous inviter à participer au Vin d'Honneur**

**qui sera servi à l'occasion de la Nouvelle Année :**

**Le Samedi 10 Janvier 2026 à 20 heures**

**À la Salle des Fêtes.**

Edition et Impression : Mairie – 8 Place de la Mairie 19430 CAMPS ST-MATHURIN LEOBAZEL

Directeur de la publication : René BITARELLE

Rédaction : Marion LAJARRIGE Service tourisme et animation - Crédits Photos : Mairie de Camps St Mathurin